

En bref

Mastère Spécialisé® Éco-conseiller

2024

Qu'est-ce qu'un·e Éco-conseiller·e ?

Un·e professionnel·le qui garantit une **vision systémique** des enjeux écologiques et accompagne collectivités, entreprises, institutions publiques ou encore associations dans leur **démarche de transition écologique**.

+ de **900**
Éco-conseiller·e·s

Un réseau disponible pendant
et après la formation.

Stages • Emplois •
Conseils • Entraide •
Moments conviviaux

Pourquoi suivre le Mastère Spécialisé® Éco-conseiller ?

Organisé par l'Institut ECO-Conseil en partenariat avec l'INSA Strasbourg, le Mastère Spécialisé® Éco-Conseiller permet d'appréhender les enjeux environnementaux et de développer des compétences en diagnostic, conseil et accompagnement au changement de tout type de public.

D'une durée de 12 mois, la formation se divise en deux phases : 6 mois de cours théoriques et pratiques, suivis de 6 mois de mission professionnelle.

QUI
peut candidater ?



- Professionnels·les en reconversion
- Demandeurs·ses d'emploi
- Salariés·es désirant évoluer au sein de leur entreprise
- Titulaires d'un Bac +5
- Titulaires d'un Bac +4 complété par 3 ans d'expérience
- Titulaires d'un Bac +3
Dérogation accordée sous condition de réussite d'une évaluation écrite
- Titulaires d'un Bac +2
Uniquement titre d'Éco-Conseiller et diplôme d'établissement de l'INSA

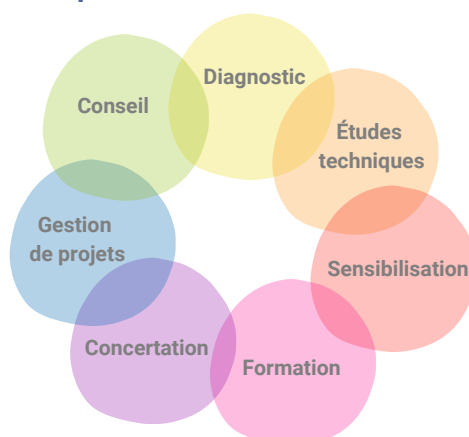
...quelle que soit leur formation initiale

Quelles PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES ?

Des postes engageants ...

- Chargé·e de mission plan climat
- Consultant.e en mobilité durable
- Chargé·e de mission développement durable
- Responsable RSE
- Chargé·e de prévention des déchets
- ...

... comprenant des missions variées...



...au sein de structures diverses

- Entreprises | 25%
- Associations | 48%
- Organismes publics (collectivités, institutions) | 19%
- ...
- **ou en indépendant | 8%**
- Créateur·rice d'entreprise
- Consultant·e
- ...

Que propose le Mastère Spécialisé® Éco-conseiller ?

L'année de formation du Mastère Spécialisé® Éco-conseiller apporte connaissances et compétences via cinq formats d'apprentissage : les modules d'enseignements théoriques, les séances de travaux pratiques, les visites de sites, le chantier d'application et la mission professionnelle.

Modules d'enseignements



Travaux Pratiques

Co-formation

Pour chaque module, deux étudiants•es assurent l'interface avec les intervenants•es et contribuent à l'évolution de la formation.

Entraînement à la synthèse

Rédaction d'une note de synthèse à partir d'un dossier bibliographique constitué en groupe.

Article "mot de la promo"

Rédaction en binôme d'un article sur un sujet clé de la transition écologique.

Visites de sites

- Réserve naturelle
- Station d'épuration
- Entreprises de l'ESS
- Ferme bio
- Organisme de gestion des déchets
- ...



Mission professionnelle

Six mois de mise en situation professionnelle

Application des acquis et apprentissage du métier d'éco-conseiller•e dans une structure choisie par l'étudiant•e. La mission se clôture par le rendu d'un mémoire et une soutenance.



Chantier d'application

Travail en équipe sur une commande réelle

Il peut comporter des missions de diagnostic, sensibilisation, coordination d'acteurs, animation d'ateliers...

Il se conclut par le rendu d'un rapport et une soutenance.



Quelques exemples de chantiers d'application...



Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
Travailler avec les équipes et le corps médical sur les opportunités offertes par l'économie circulaire dans la gestion des ressources en milieu hospitalier



Eurométropole de Strasbourg
Réaliser un état des lieux de l'écosystème alimentaire du territoire et proposer des actions pour la stratégie alimentaire territoriale



Emmaüs Diaconesses
Mettre en place un comité de pilotage, réaliser un diagnostic et établir une feuille de route soutenant la transition écologique de l'association



Société Sadel
Réaliser un diagnostic du petit éolien en France enrichi de retours d'expériences et rédiger des préconisations

Quelques exemples de missions professionnelles...

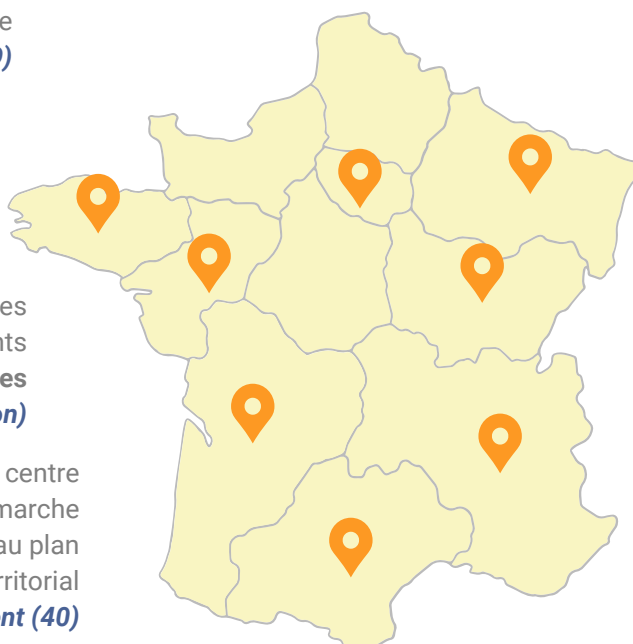
Développement et promotion de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité
SARL Tale Me (75)

Réalisation du schéma de développement des énergies renouvelables pour le territoire
Morlaix Communauté (29)

Accompagnement du bailleur social Habitat de l'Ill dans son projet d'accession sociale à la propriété en habitat participatif
Association Eco-quartier (67)



Démarche de labellisation des gîtes en hébergements touristiques
Gîtes de France (974 - La Réunion)



Développer l'économie circulaire auprès des entreprises de la région Auvergne Rhône Alpes
CCI Lyon Métropole Saint Etienne Roanne (42)

Intégration au sein d'un centre hospitalier, de la démarche développement durable au plan territorial
Centre Hospitalier Côte d'Argent (40)

Repenser la politique de gestion des déchets des particuliers avec la méthodologie du design de service
Grenoble Alpes Métropole - Grenoble (38)

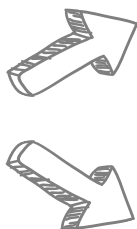
Sensibilisation au développement durable : formation et accompagnement à la certification ISO 50 0011
ROZO (13)

Établir une démarche de transition écologique dans une commune de montagne
Commune d'Aime-La-Plagne (73)

Quels financements possibles ?

Différentes options de financement sont disponibles pour la formation. Cet aperçu vous fournira toutes les informations nécessaires pour faciliter votre accès à notre programme d'études.

Vous êtes ou serez DEMANDEUR·SE D'EMPLOI ?



**Dispositif
Démission-Reconversion**

Possibilité de bénéficier de l'allocation chômage tout en suivant la formation.

Voir la page dédiée sur France Travail : <https://urlr.me/1624R>

AIF
(Aide Individuelle à la formation)

Potentiel financement intégral ou partiel des formations pour les demandeurs d'emploi et bénéficiaires de CRP, CTP, ou CSP*.

Voir la page dédiée sur France Travail : <https://urlr.me/FNVh7>

* CRP : Convention de Reclassement Personnalisé, CTP : Contrat de Transition Professionnelle, CSP : Contrat de Sécurisation Professionnelle.

L'aide RÉGIONALE



finance partiellement le
Mastère Spécialisé®
Éco-conseiller de
5 étudiant·e·s

Prérequis

- Être demandeur.se d'emploi
- Habiter dans le Grand Est à l'entrée en formation (23/09/24)
- Être sorti·e de l'enseignement initial depuis plus de 12 mois
- Candidater à la 1ère ou 2e session de recrutement

Vous êtes SALARIÉ·E et souhaitez rester dans votre entreprise ?

La formation peut être prise en charge par votre employeur via :



le **Plan de Développement des Compétences**, dispositif qui permet au salarié de suivre des actions de formation. Dans le cadre d'un PDC, l'entreprise finance la formation et le salarié peut conserver son salaire pendant toute la durée de la formation, sans modification de son contrat de travail.

Voir la page dédiée sur travail-emploi.gouv.fr : <https://urlr.me/1vVd9>

Vous êtes AGENT·E DE LA FONCTION PUBLIQUE ?

La formation peut être prise en charge par votre employeur via :



un **Congé de formation professionnelle**, dispositif ouvert à l'ensemble des agents publics, titulaires ou contractuels, des trois versants de la fonction publique. La demande de CFP doit être formulée au moins 120 jours avant la date à laquelle commence la formation.

Voir la page dédiée sur fonction-publique.gouv.fr : <https://urlr.me/KzVpn>



Le Mastère Spécialisé® Éco-conseiller n'est pas éligible au CPF (Compte Personnel de Formation)

Information et candidatures

Christelle DE ANGELIS & Miranda PORT

+33 (0)7 72 46 61 50 +33 (0)6 21 45 51 76

✉ Formation@ecoconseil.org

📍 33A rue de la Tour, 67200 Strasbourg 🌐 <https://ecoconseil.org>